

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20190909-030****du 09 septembre 2019****n°030****page 1/3****EXTRAIT:**

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M. DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) : M. PICHON donne pouvoir à M. DAGUISÉ**EXCUSES (1) :** M. BARBOT

Nom du secrétaire de séance : Évelyne AZIHARI

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE**OBJET : Subvention CDA Développement pour La Nuit de l'Innovation du 17 septembre 2019**

La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault est sollicitée afin de subventionner la première Nuit de l'Innovation, portée par le réseau « Innovez en Nouvelle-Aquitaine », qui se tiendra le mardi 17 septembre 2019 au sein de l'entreprise CDA Développement, située en zone nord à Châtellerault.

Porté et animé par l'ADI (agence de développement et d'innovation) de Nouvelle-Aquitaine depuis 2017, le réseau rassemble 265 partenaires de l'innovation et de l'accompagnement du développement économique en région (pôles et clusters, centres de R&D, plateformes technologiques, fédérations socio-professionnelles, designers, académiques, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Innovation sociale, organismes consulaires, institutionnel), pour un pilotage collaboratif.

Ses missions sont de détecter les ressources pour innover, mobiliser les dispositifs d'aide à l'innovation pour les TPE-PME, promouvoir la culture de l'innovation et de la coopération, et animer via les écosystèmes territoriaux des communautés d'acteurs au service de la dynamique des territoires.

Jean-Marc NEVEU, gérant de la société CDA Développement, a rejoint le réseau "Innovez en Nouvelle-Aquitaine" en tant qu'ambassadeur de l'innovation pour le territoire de Grand Châtellerault.

Les objectifs de cette Nuit de l'Innovation seront de promouvoir l'image de l'industrie, mettre l'innovation au service des hommes et stimuler l'industrie dans le territoire de Grand Châtellerault.

La première Nuit de l'Innovation s'articulera autour de trois parties :

- 18h30 : retours d'expériences proposés par : Jean-Marc NEVEU (Gérant de CDA Développement), Sophie LAMM (artiste en résidence chez CDA Développement), Catherine CECCHINI (Présidente Usin'Aire), Ghislain MORET DE ROCHEPRISE (sculpteur digital), Isaure BERTHOLET (artiste peintre), Jean-François ALCOLEA (pianiste compositeur et scénographe),

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20190909-030

du 09 septembre 2019

n°030

page 2/3

Julien MICHAUD (photographe) et Yves TROUSSELLE (consultant innovation et responsabilité sociétale).

- 20h00 : animation simultanée de 3 groupes de créativité sous forme d'ateliers dans lesquels les participants devront créer (atelier peinture, sculpture et atelier de création du totem du réseau Innovez).

- Visite de l'exposition photos de Julien Michaud sur l'expérience CDA Développement et animation sons ludiques et créatifs par SONDUZINE.

Les échanges se poursuivront autour d'un cocktail dînatoire sous forme d'expérience culinaire.

Dans le cadre de cette première Nuit de l'Innovation, Grand Châtellerault est sollicité à hauteur de 2 500 € afin d'aider les artistes sur la mise à disposition et l'achat de petits matériels.

VU les articles L 1511-3 et suivants et R 1511-4 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), relatifs aux modalités d'attribution et de versement de subventions,

VU l'arrêté 2016_SPC_92 du 28 novembre 2016 portant modification des statuts de la CAPC,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article 3 alinéa I.1.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 décembre 2016 relative à l'intérêt communautaire,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour Grand Châtellerault de mettre en avant l'innovation des industries du territoire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2 500 euros à l'entreprise CDA Développement,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à cet objet.

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NE PREND PAS PART AU VOTE :